

Témoignage



Marcelle Jeanneret avoue être aux cent coups depuis qu'elle a appris que sa maison devrait céder sa place au LEB. FLORIAN CELLA

«L'idée de voir ma maison détruite, c'est l'horreur»

Marcelle Jeanneret vit à l'avenue d'Echallens depuis quarante ans. Mais le nouveau tracé du LEB exige qu'elle parte

Cindy Mendicino

Son pas de porte, c'est les voies du Lausanne-Echallens-Bercher. Depuis quarante ans, Marcelle Jeanneret vit sur l'avenue d'Echallens, dans une petite maison jaune et son jardin, en contrebas des rails. Elle a acheté la bâtisse avec son mari, décédé l'année dernière, non sans réfléchir aux nuisances que pouvait causer le passage du train. «On a dormi ici une semaine avant de l'acheter, se souvient-elle. Et ça a été. On voulait un endroit à nous. Et bon, il faut dire que la cadence n'était pas la même!»

Aujourd'hui, elle va pourtant devoir quitter les lieux, en 2016. Et voir sa maison être rasée. Son foyer est en plein sur le tracé de la future rampe qui fera plonger le LEB sous terre, juste après la halte

Union-Prilly, en direction de Lausanne. «C'est l'horreur depuis qu'ils m'ont annoncé ça, en juillet dernier. Je ne vais pas avoir le courage de voir ça. Franchement, je crois que je préférerais rester dans et partir avec... Avec mon mari, on s'était dit que, pour la retraite, être ici serait parfait. On était de plain-pied, avec l'arrêt tout près...» L'émotion est forte. Marcelle peine à réaliser et à se faire à l'idée de quitter sa maison. «J'ai perdu mon mari l'année dernière, j'ai été cambriolée l'autre jour et cette histoire de démolition. C'est trop.» Elle a d'abord été en colère.

«Quand ils sont venus, à cinq, m'annoncer qu'ils allaient la détruire, j'ai été un peu méchante. Je les ai traités de voyous. Parce que, vous comprenez, je n'ai aucune autre solution!»

Rester dans le quartier

La colère passée, Marcelle s'est mise à examiner les propositions faites par le LEB. L'entreprise offre une compensation financière, dont le montant est évidemment tenu secret. Marcelle est épaulée par sa famille et par un spécialiste.

Mais, pour elle, il n'y a pas que l'argent qui compte. «J'aurais aimé rester dans le quartier. Nous

avons beaucoup de contacts les uns avec les autres. J'ai de gentils voisins.» En quelques minutes, devant sa maison, Marcelle salue et échange un brin de causette avec de nombreux passants.

De son côté, le LEB, via le président du conseil d'administration Yvan Nicolier, explique que «toutes les options sont examinées. Notre souci, c'est de respecter cette dame, poursuit le président. Nous comprenons que c'est difficile et nous avons du temps devant nous pour trouver la meilleure solution possible.»

Une proposition d'estimation a déjà été faite à Marcelle Jeanneret. «C'est maintenant à elle de nous dire ce qu'elle en pense.» Le LEB serait-il prêt à l'aider à trouver un logement dans le quartier? «Oui, bien sûr. Ce n'est pas simple, mais nous sommes ouverts à tout.» L'habitante de l'avenue d'Echallens, elle, n'est pas près de faire ses cartons. «J'espère encore pouvoir rester.»

Notre dossier en ligne consacré au LEB: www.LEB.24heures.ch

Une histoire bouddhiste

La petite maison de l'avenue d'Echallens a servi de temple bouddhiste. Construite en 1907 et appelée Charitas, elle a accueilli Anton Gueth, premier moine bouddhiste d'origine européenne, connu sous le nom de Nyanatiloka. Il y mena des travaux de traduction durant un an. Les façades de la bâtisse

au toit plat comportaient, à l'époque, des signes et inscriptions typiques de la philosophie bouddhiste. Vendue en 1918, la maison perdit ses symboles. Elle fut transformée en 1926, avec la construction d'un toit mansardé, et rebaptisée Clos Jeanne-Berthe.

Près de 200 logements bientôt en face du CHUV

Trois immeubles sortiront de terre à l'orée 2017, sur le nouveau réservoir d'eau potable actuellement en construction à l'avenue de la Sallaz, à Lausanne

Comment «construire la ville sur la ville»? Selon Olivier Français, municipal lausannois des Travaux, un bel exemple de densification urbaine et de mixité sociale se nomme «chemin des Falaises». Il en a détaillé le projet ce mardi, à l'occasion de la mise à l'enquête du plan de quartier du même nom. Ainsi, d'ici à 2017, trois immeubles verront le jour pratiquement en face du CHUV et de sa station de métro, sur le réservoir d'eau potable actuellement en construction. Au total, ce seront 185 appartements qui seront proposés à des loyers «très attractifs», assure Grégoire Junod, municipal du Logement. L'endroit, surplombant le Léman, bénéficiera en outre d'une promenade publique qui sera accessible à tous.

Les trois bâtiments, allongés et légèrement décalés, offriront

21 400 m² de surface brute de plancher. Ils abriteront 161 appartements de 2, 3 et 4 pièces, 24 studios pour des étudiants, une garderie, deux restaurants ainsi que des activités ou des commerces dans leur socle. Des logements protégés pour seniors sont également prévus.

Le terrain sera confié en droit de superficie à trois partenaires: la Société immobilière lausannoise pour le logement, la Société coopérative immobilière La Maison ouvrière, et Eauservice. Les loyers seront compris entre 170 francs et 250 francs par an et par mètre carré. Un préavis devrait être soumis aux conseillers communaux au printemps 2015.

«Il y a aujourd'hui près de 1600 logements en chantier à Lausanne. Près de 900 d'entre eux ont été initiés par la Ville, principalement à destination de la classe moyenne», explique Grégoire Junod. Sur trois ans, entre 2014 et 2016, près de 2000 logements seront mis en chantier dans le cadre du programme «3000 nouveaux logements».

Laurent Antonoff



Image de synthèse des trois immeubles prévus en face du CHUV et de sa station de métro. © MPH ARCHITECTES

Lausanne accepte de recapitaliser La Télé

Le Conseil communal de Lausanne a voté hier un crédit de 550 000 francs pour la chaîne. Il a exigé d'être tenu régulièrement informé sur la gestion de l'entreprise

La Ville de Lausanne participera à la recapitalisation de la chaîne régionale. Hier soir, le Conseil communal a accepté un préavis de 550 000 francs pour La Télé. Mais le plénum a conditionné son accord à une nouvelle conclusion du préavis. Celle-ci demande aux représentants de la Ville dans le conseil d'administration de la société de rendre rapport début 2015, puis annuellement, à la Commission permanente de gestion sur les activités et la stratégie de La Télé.

Il faut reconnaître que la gestion passée de la chaîne valdo-fribourgeoise avait de quoi ébranler les élus. Au printemps dernier, un trou de 1,5 million a été découvert dans les finances de La Télé, dont une erreur comptable de 400 000 francs. C'est ce qui a provoqué cette recapitalisation. Le syndic Daniel Bréaz, membre du conseil d'administration, explique cette déconfiture par une «comptabilité fouillis» et «la folie des grandeurs» de l'ancien directeur. Ce dernier a démissionné au printemps dernier.

Certains conseillers communaux, comme le PLR Mathieu Blanc, ont regretté de «devoir recapitaliser sans avoir des informa-

tions précises sur ce qui s'est passé dans la gestion de La Télé». Chez les socialistes, Benoît Gaillard a fait valoir l'utilité d'un média de service public de proximité. Mais, sur sa gauche, Alain Hubler a rappelé que, selon la loi, les télévisions régionales doivent être majoritairement en mains privées: «On ne fait appel au public que quand il faut des sous, j'ai presque envie de dire que les collectives publiques sont des vaches à lait.» Son groupe, La Gauche, a refusé le préavis.

Pour sa part, le syndic a signalé aux conseillers communaux que l'ancêtre de La Télé, la chaîne locale TVRL, coûtait 850 000 francs par année à la Ville: «Et personne ne se plaignait.»

En acceptant de participer à la recapitalisation, Lausanne rééquilibre légèrement l'actionariat de La Télé. Ses participations remontent à 26,6%. Mais le promoteur immobilier fribourgeois Damien Piller en reste l'homme fort. Le Centre patronal pourrait remettre, lui aussi, de l'argent d'ici à une année. «Ils ont été échaudés par l'ancienne direction, explique Daniel Bréaz. Ils attendent de voir comment évolue l'entreprise avant de réinvestir.»

Le syndic annonce déjà que l'année 2014 sera déficitaire. «Mais on vise un exercice équilibré pour 2015.» La chaîne valdo-fribourgeoise n'a plus le droit à l'erreur, comme le reconnaît Daniel Bréaz: «Nous avons conscience que, s'il y a encore un couac, ce sera peut-être la fin de La Télé.»

PUBLICITÉ



«Cette initiative est néfaste pour notre canton. Elle remet en question plus de 200 millions de recettes fiscales. Cela se traduira par une hausse d'impôts pour tous ou la suppression de prestations.»

Michael BUFFAT
Député, président du groupe parlementaire



www.udc-vaud.ch

NON le 30 novembre
à l'abolition des forfaits fiscaux



Lausanne Du foot pour les Boveresses

Quel est le rôle du ballon rond dans l'intégration? Le FC Boveresses s'entraîne ce soir avec des joueurs du Lausanne Sports (LS). Après l'effort aura lieu la présentation d'un travail mené par le Centre international d'étude du sport. Il porte sur le rôle du football dans le processus d'intégration avec, en fil rouge, le club du quartier des Boveresses. Le tout sera suivi d'un apéro. Le municipal des Sports et de l'Intégration, Marc Vuilleumier, sera présent. A 17 h, à la buvette du Centre sportif de Praz-Séchaud. **C.I.M.**

Soirée avec la police

Chavannes Le groupe d'élus communaux Chavannes Ensemble convie la population, ce jeudi, à une rencontre avec le commandant de la Police de l'Ouest lausannois, Frédéric Schaer. Rendez-vous à 19 h 30, à la buvette du Collège de la Concorde. Entrée libre. **J.DU.**

Bourse aux fruits

UNIL Ce mercredi 12 novembre, à 12 h 15, Cyril Maillefer, de l'épicerie de l'UNIL L'Epicentre, présente la Bourse aux fruits, qui a pour but la réinsertion sociale, en fournissant un travail auprès d'agriculteurs et de propriétaires d'arbres fruitiers. A l'Anthropole Café, dans le cadre des Escapes durables. **J.DU.**